

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS



vous invitent

A UN WEEK-END DE TIR EN CAMPAGNE

Samedi 10 juin et Dimanche 11 juin 2017

Qualificatif pour le championnat de France

Parcours de 24 cibles (12 connues et 12 inconnues)

Nouveau piquetage le deuxième jour

Site du Moulin de Bargues A SANSAC DE MARMIESSE

(5 kms d'Aurillac- route de Mours – RN 122)

Coordonnées GPS : latitude : 44.881450 - longitude : 2.373853

- ❖ **HEBERGEMENT** : - Hôtel « chez Fau » à Roannes st Mary : 04 71 62 80 25
 - Hôtel de la Terrasse à Sansac de Marmiesse : 04 71 47 74 61
 - « Lou Braisadou » : Chalets à Saint Mamet (6 à 7 personnes) : 04 71 64 74 27
 - Chalets du Moulin du Teil au Rouget (4 à 7 personnes) : 04 71 43 22 10

❖ HORAIRES DU SAMEDI 10 JUIN :

- 9 h 00 : Ouverture du greffe 16 h 00 : Fin de la compétition
- 10 h 00 : Début des tirs 16 h 30 : Résultats

❖ HORAIRES DU DIMANCHE 11 JUIN :

- 8 h 30 : Ouverture du greffe 15 h 30 : Fin de la compétition
- 9 h 30 : Début des tirs 16 h 00 : Résultats et récompenses

❖ ARBITRES : J.P. DIMOYAT – J.P. GALEYRAND

❖ INSCRIPTIONS : Au plus tard le jeudi 8 juin 2017

- par mail : jacques.maure@aliceadsl.fr ou téléphone : 06 83 41 06 17

Aucun changement ne sera fait dans les pelotons le jour du concours, merci de préciser vos souhaits lors de l'inscription qui seront satisfaits dans la mesure du possible.

❖ ENGAGEMENTS :

	1 TIR	2 TIRS
▪ Adultes :	10 €	16 €
▪ Jeunes et Découverte :	8 €	12 €

❖ RECOMPENSES SUR LES 2 DEPARTS CUMULES:

- Au premier de chaque catégorie
- Par équipe, soit masculine, soit féminine, de 3 archers (1 arc compound, 1 arc classique, 1 arc nu)

Licence 2016-2017 (papier, dématérialisée) ou pièce d'identité à présenter au greffe

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE